

AUREILHAN ^{mag'}

Le magazine d'information municipal de votre Ville - n° 14 - Hiver 2018

BONNE ANNÉE

2018



LA RÉSIDENCE SÉNIOR
« LES JARDINS DE LA
TUILERIE » INAUGURÉE p.4

www.ville-aureilhan.fr

Sommaire



Emmanuel ALONSO

1^{er} Adjoint
Urbanisme
Reçoit le jeudi
de 18h30 à 19h30



Isabelle CHEDEVILLE

2^{ème} Adjointe
Solidarité
Reçoit le lundi
de 16h00 à 18h00



Simone GASQUET

3^{ème} Adjointe
Culture / Sécurité
Reçoit le mardi
de 18h00 à 19h00



Claude PAHU

4^{ème} Adjoint
Animation locale
Reçoit le mercredi
de 18h00 à 19h30



Jocelyne JOANDET

5^{ème} Adjointe
Affaires générales
Reçoit le mardi
de 17h45 à 19h00



Christian ZYTYNSKI

6^{ème} Adjoint
Finances
Reçoit le mercredi
de 17h30 à 19h00



Virginie FAVERON

7^{ème} Adjointe
Affaires scolaires
Reçoit le lundi
de 17h30 à 18h15



Daniel LARREGOLA

8^{ème} Adjoint
Environnement
Reçoit le jeudi
de 18h00 à 19h00

L'ÉDITO DU MAIRE

3...Nouvelle année, nouveaux projets

TRAVAUX

4...Rue Jean-Jacques Rousseau. La deuxième phase s'achève

4...Castors. Deux rues rénovées en 2017

5...Ecole Lamartine. 120 000 euros investis

5...Rue Jean-François Millet

SOLIDARITÉ

6...Téléthon. Hausse des dons en 2017

6...Seniors. La résidence « Les Jardins de la Tuilerie » inaugurée

7...Nouveau. Un guide spécial pour les seniors

VIE DE LA CITÉ

8...La Ville accueille les nouveaux arrivants

8...Mi-mandat : le point sur les finances de la Ville

8...Les élus disent « non » au CETA !

9...Jules Laforgue : la poésie fait son show !

9...Les vaches d'Aureilhan entrent à l'Académie Française !

9...Le Conseil Municipal a décidé...

EXPRESSIONS POLITIQUES

10...Minorité

11...Majorité

AGENDA



Retrouvez toute l'actualité
de la ville sur
www.ville-aureilhan.fr

Yannick BOUBÉE

Maire d'Aureilhan
Vice-Président
de la Communauté d'Agglomération
de Tarbes-Lourdes-Pyrénées



L'ÉDITO DU MAIRE

NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAUX PROJETS

La période des Fêtes, temps traditionnel de réunions de familles et de moments passés entre proches ou amis, s'est achevée. En évoquant ces instants d'échanges et de partage, nos pensées vont, bien évidemment, vers celles et ceux qui ont vécu des moments douloureux en 2017 pour les assurer de notre soutien et de notre solidarité.

La nouvelle année est là, temps privilégié pour formuler des vœux sincères et chaleureux. Des vœux de santé avant tout !

Et surtout, la santé !

L'accès à la santé pour toutes et tous : dans ce domaine, un défi important attend Aureilhan au vu de l'évolution de la démographie médicale.

Pour conforter l'offre de soins sur la Commune, l'équipe municipale a posé depuis plusieurs mois, dans la discrétion, les bases d'une réflexion partagée avec des acteurs de la santé, visant à la réalisation d'un projet structurant : la création d'une Maison de Santé en centre-ville, qui regrouperait plusieurs médecins généralistes et d'autres professionnels de santé. Et bien que le domaine de la santé ne fasse pas partie des compétences communales, la structure immobilière de ce pôle médical à créer sera portée par la Commune. Il s'agit donc d'un nouvel investissement, non prévu dans le programme municipal rédigé fin 2013, validé par la majorité des Aureilhanais en 2014, que la Collectivité va devoir réaliser.

Pourquoi cette mobilisation à caractère très exceptionnel ? Tout simplement parce que l'équipe municipale estime qu'un accès de qualité aux soins de proximité doit bénéficier à chacune et chacun d'entre nous, et rentre donc pleinement dans nos préoccupations de solidarité et de proximité. Notre volonté politique à cet égard est très forte.

Ce nouveau défi nécessite la mobilisation des partenaires publics, mais également de médecins et de professionnels de santé. Je tiens à remercier très chaleureusement ceux qui se sont d'ores et déjà engagés à nos côtés et réfléchissent au projet médical. Il ne faut pas se mentir, ce nouvel équipement non inscrit sur notre maquette financière entraînera, très probablement, une légère évolution de la fiscalité communale qui n'avait pas augmenté ces trois dernières années.

Au-delà de cet enjeu central, vous retrouverez au fil des pages de ce magazine les nouvelles actions initiées par votre Ville, comme les travaux de rénovation des rues. Autant d'investissements qui visent à améliorer la qualité du cadre de vie et le bien vivre ensemble à Aureilhan.

A toutes et à tous, je souhaite une très belle année : que 2018 vous soit douce, sereine et utile !

Fidèlement à vous,

Yannick BOUBÉE, Maire, vous reçoit lors de ses permanences deux fois par semaine, le lundi matin à partir de 8h30 et le vendredi soir à partir de 17h00. Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil au : 05 62 38 91 50



Le petit détail en plus : les places de stationnement sont délimitées par des galets provenant de l'Adour.

Deux des priorités de la Municipalité : la sécurité et l'amélioration constante du cadre de vie.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU. LA DEUXIEME PHASE S'ACHÈVE

La deuxième phase des travaux de la rue Jean-Jacques Rousseau concerne la partie située entre la rue de l'Aubépine et le Chemin d'Orleix.

Les objectifs demeurent identiques à ceux de la première phase : améliorer la sécurité des riverains et des usagers, renforcer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et embellir le cadre de vie. Ces travaux représentent un investissement de 300 000 euros TTC.

En raison des intempéries survenues lors du mois de décembre, la période de travaux a été prolongée et, au moment de la rédaction de ces lignes, le chantier devrait s'achever à la fin de ce mois de janvier.

Une troisième phase de travaux, en continuité de ceux déjà réalisés, est en projet. Vous serez tenus informés dans les prochaines éditions du magazine d'information municipal.

LES CASTORS. DEUX RUES RENOVÉES EN 2017

Ci-dessous : l'allée des Boutons d'or réhabilitée.



Présentés en réunion publique le 11 octobre 2017, les travaux s'inscrivent dans le cadre du programme pluriannuel coordonné entre les différents concessionnaires qui gèrent les réseaux : gaz, électricité, eaux potable et usées. Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Adour Alaric a modernisé le réseau d'évacuation des eaux usées de la rue du Pibeste.

La réfection de la chaussée a été conçue de façon à faciliter l'évacuation des eaux pluviales de ces deux rues.



La rue du Pibeste, pendant les travaux (novembre 2017).



Barrières, plateau traversant, stationnements : la sécurité des abords des bâtiments A et B de l'école Lamartine a été renforcée.

ECOLE LAMARTINE. 120 000 EUROS INVESTIS

La première partie des travaux de sécurisation de l'école Lamartine a été réalisée. La deuxième interviendra cette année. Les travaux relatifs à l'école maternelle Marcel Pagnol et au groupe scolaire des Cèdres suivront.



Août 2017 : travaux devant le bâtiment B de l'école Lamartine.



Septembre 2017 : le nouvel aménagement, plus lisible pour les usagers.

Dans le cadre de la fusion des deux écoles élémentaires du centre-ville, la sécurisation des parties extérieures des établissements avait été largement évoquée au sein des groupes de travail.

La Municipalité, après échanges et études, a décidé de sécuriser les abords de ces écoles. La première tranche des travaux de sécurisation, achevée pour la rentrée scolaire de septembre dernier, représente un investissement de 120 000 euros.

47 places de stationnement, dont 10 « arrêts minute », ont été aménagées autour des deux bâtiments de l'école Lamartine.

La circulation des piétons est désormais mieux protégée grâce à l'installation de barrières fixes.

D'autres travaux, qui s'inscriront également dans le contexte du plan « Vigipirate », seront prochainement réalisés aux abords des différentes écoles.

Nous y reviendrons dans les prochains numéros d'Aureilhan Mag'.

RUE JEAN-FRANCOIS MILLET

Depuis le mois de décembre dernier, la rue Jean-François Millet est équipée d'un coussin berlinois et d'un rétrécisseur de chaussée. Ces aménagements limitent la vitesse excessive observée chez certains automobilistes. La Municipalité a ainsi répondu à une demande formulée par des

riverains soucieux de préserver la tranquillité et la sécurité du quartier. Le carrefour des rues de la Moisson et Jean-François Millet a également vu sa signalisation modifiée : deux panneaux « Stop » remplacent désormais les anciens « Cédez-le-passage ».



TÉLÉTHON : HAUSSE DES DONS EN 2017



Comme chaque année, de nombreuses animations ont rythmé ces trois jours de Téléthon à Aureilhan.

Le vendredi, l'association « Point d'1 pacte » proposait une démonstration et une initiation à la boxe. Puis, le spectacle de danse d'« Eco Andaluz » et de « Stéphany Danse », le tour de chant de Laura Maubourguet, ont animé de belle manière le repas préparé par l'« ASCA Rugby ». A noter que les crêpes de l'association « Amitié Soleil d'Argent » ont eu un grand succès.

Le samedi, plusieurs points de vente étaient organisés avec le concours bénévole d'agents de la Ville d'Aureilhan, l'association « Timéo », les « Mini-jardins » et « La Palette d'Aureilhan ». La « Société Chorale et Cavalcade d'Aureilhan », les résidents de la maison de retraite « La Pyrénéenne » et le groupe de musique celtique « Tri Fäz » ont réchauffé l'ambiance. Le Téléthon se poursuivait par un déjeuner convivial et la « marche de l'espoir », organisée par l'« ASCA Fond et Grand Fond ». Le traditionnel vide-greniers du Téléthon a clôturé la journée du dimanche. Merci à la Croix Rouge présente pendant les 3 jours pour assurer le poste de secours.

Un bilan positif vient récompenser les efforts de l'ensemble des bénévoles de cette 31^{ème} édition : en effet, 10 300 euros ont été collectés, en agrégeant aux animations d'Aureilhan celles de Chis, d'Orleix et de Laloubère, toutes coordonnées par Isabelle CHEDEVILLE. 10 300 euros, c'est 300 de plus que l'année dernière. Cette augmentation des dons mérite d'être soulignée au regard de la diminution des dons au niveau national. Bravo à tous les bénévoles !



Le Secrétaire général de la Préfecture des Hautes-Pyrénées, Marc ZARROUATI, le Président de l'Office Public de l'Habitat 65, Jean GLAVANY, et le Maire, Yannick BOUBÉE, réunis pour couper le ruban d'inauguration de la nouvelle résidence, accompagnés de Simone GASQUET et Jocelyne JOANDET, Maires-Adjointes.

SENIORS. LA RÉSIDENCE « LES JARDINS DE LA TUILERIE » INAUGURÉE

Située au quartier du Bout du Pont, la nouvelle résidence pour seniors a été inaugurée le 19 décembre dernier.

Attentive aux besoins sociaux, la Commune s'attache à répondre à une préoccupation de la population, celle du « bien vieillir ». Et cette résidence correspond parfaitement à cette demande.

Fruit d'une collaboration exemplaire avec l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées (OPH 65), cette résidence remplace dorénavant l'ancienne friche urbaine, dont la Commune avait été à l'origine de l'acquisition.

Venus nombreux assister à l'inauguration de leur résidence, les locataires bénéficient ici d'une situation idéale, avec la proximité de tous les commerces et services ; ils vont contribuer à renforcer le tissu commercial de ce quartier situé au carrefour de trois Communes.

Avec une participation financière de 50 000 €, la Ville d'Aureilhan a tenu à participer, même modestement, à ce projet au modèle social fort.



Une mission : faciliter la vie quotidienne des personnes âgées

Réalisée par l'OPH 65, la résidence senior est un concept d'habitat pensé pour les retraités. Ces 47 logements T2 ou T3, d'une surface allant de 35 à 45 m², certains de plain-pied, répondent aux normes d'accessibilité.

La domotique, pour plus de confort et de sécurité

Ils sont équipés de domotique (avec notamment une détection d'absence de mouvement et d'utilisation de la pièce d'eau, un chemin de nuit entre chambre et WC) conçue expressément pour faciliter la vie au quotidien des personnes âgées, tout en assurant leur sécurité. Ces technologies permettent aussi de rassurer leurs proches.



Les dirigeants de l'OPH 65 et les élus aureilhanais ont rencontré des futurs résidents avant leur emménagement.

Animations : un programme élaboré en partenariat avec des associations aureilhanaises

Pour lutter contre la solitude, une salle commune située au cœur de la résidence permettra de se réunir pour un goûter, un anniversaire, des jeux ou des ateliers.

Dans cette salle, des animations seront organisées par trois associations aureilhanaises (Amitié Soleil d'Argent, Alaric Loisirs et la Maison des Jeunes et de la Culture).

Les locataires sont visiblement ravis de leurs appartements. Enfin, si l'on prend en compte le fait que ces logements bénéficient de loyers abordables, cette résidence détient des atouts remarquables.



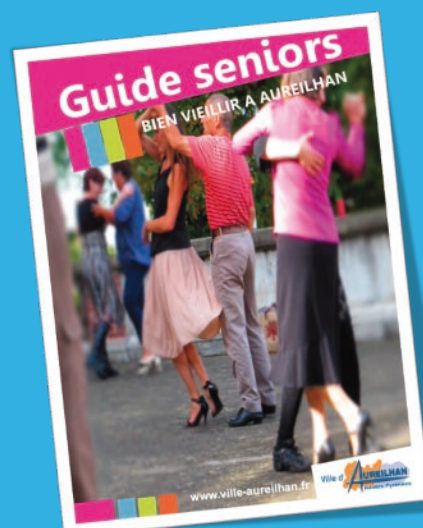
Au rez-de-chaussée, une salle commune a été réalisée pour faciliter les rencontres entre les résidents.

Nouveau. Un guide spécial pour les Seniors

Il n'est pas toujours évident de trouver les réponses aux questions que l'on se pose. Rencontrer le bon interlocuteur peut parfois s'avérer difficile.

Ce guide informe sur les services plus particulièrement destinés aux seniors. Et parce que la vie sociale ne s'arrête pas après la vie active, il recense également les activités culturelles, sportives et de loisirs proposées par les associations aureilhanaises, ainsi que tous les numéros de téléphone utiles dont les seniors pourraient avoir besoin.

Le guide est disponible à l'accueil de la Mairie.



LA VILLE ACCUEILLE LES NOUVEAUX ARRIVANTS



Comme chaque année, les nouveaux Aureilhanais installés au cours des douze derniers mois sont accueillis en Mairie, au cours d'une réception organisée à leur intention. C'était le 29 novembre dernier.

Le Maire, Yannick BOUBÉE, a fait une présentation synthétique de la Municipalité, des services publics municipaux, des installations et équipements communaux, des différents quartiers de la ville, du budget communal et de la fiscalité locale. A l'issue de cette réunion, une pochette comprenant des renseignements, en particulier sur les démarches administratives, les activités culturelles, sportives et de loisirs proposées par les associations aureilhanaises, a été donnée à chaque participant.

Un moment de convivialité

Un pot d'accueil a clôturé cette rencontre ; ce moment de convivialité a permis aux habitants de faire connaissance avec les élus et de continuer à poser des questions sur leur nouveau cadre de vie.

MI-MANDAT : LE POINT SUR LES FINANCES DE LA VILLE



Les finances de la Ville sont gérées sur la base de trois principes simples : une gestion responsable, une fiscalité raisonnable et des investissements utiles à la population ; en conformité avec les engagements pris en 2014.

A mi-mandat, l'équipe municipale a proposé aux aureilhanaises et aux aureilhanais de faire le point sur la situation financière et budgétaire de la Commune en 2017.

Un exercice démocratique en toute transparence.

En savoir plus :

retrouvez l'intégralité de la présentation publique sur le site ville-aureilhan.fr, rubrique « actualités »



LES ÉLUS DISENT « NON » AU CETA !

Vous avez certainement remarqué les panneaux « Commune Hors TAFTA et CETA » installés aux entrées de la Ville, conséquences des motions votées par le Conseil Municipal, pour dénoncer ces traités commerciaux internationaux.

A l'instar du traité commercial TAFTA (USA/Union Européenne), le traité CETA vise à faciliter encore plus les échanges commerciaux entre l'Europe et le Canada. Il s'engage de manière claire sur la voie d'une libéralisation excessive des services.

Impacts négatifs

De nombreux risques et incertitudes pèsent sur les normes sanitaires, sociales et environnementales.

La mise en application du CETA menacerait 200 000 emplois en Europe, dont 45 000 en France.

L'importation massive de viande en provenance du Canada impacterait l'activité des éleveurs français et l'ensemble des acteurs économiques de cette filière de qualité, notamment dans les Hautes-Pyrénées.

Pour toutes ces raisons, les élus ont déclaré symboliquement la Ville d'Aureilhan « Commune hors CETA » à l'unanimité le 6 avril dernier, et ont souhaité le faire savoir en installant des panneaux aux entrées de la Commune.

LES VACHES D'AUREILHAN ENTRENT À L'ACADÉMIE FRANÇAISE !



L'Académie Française a reçu sous la Coupole, dans une séance publique annuelle présidée par Monsieur Jean-Christophe Rufin, les lauréats qu'elle a distingués au cours de l'année, le 30 novembre 2017 à 15 heures.

Monsieur Michael Edwards, Directeur en exercice, a parlé ainsi de « la Cause des vaches », **essai de l'écrivain aureilhanais Christian Laborde** auquel l'Académie française a décerné le Prix Jacques Lacroix.

Selon le Directeur de l'Académie, « il s'agit d'un essai vigoureux, voire pamphlétaire, pour dénoncer le calvaire que nous infligeons (en particulier) aux vaches, à l'heure où l'animal cesse d'être un animal pour ne devenir qu'une machine à lait ou à viande. Un magnifique plaidoyer ».

L'enfant du pays, Christian Laborde, sera à Aureilhan le 2 mars prochain à 18 heures 30 sur la scène de l'ECLA, dans le cadre de la tournée de son dernier spectacle. Venez nombreux passer une soirée divertissante avec le magicien des mots !

Le Conseil Municipal a décidé... :

Le 19 décembre 2017 :

- De signer une convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la Ville d'Aureilhan pour les travaux de rénovation de l'ECLA ;
- De signer un avenant n°1 au marché de travaux de rénovation de la 2^{ème} tranche de la rue Jean-Jacques Rousseau ;
- D'inclure l'éclairage du nouveau giratoire de la rue Jean-Jacques Rousseau dans le programme d'éclairage 2017 ;
- De voter les tarifs municipaux 2018 ;
- D'adhérer au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

JULES LAFORGUE : LA POÉSIE FAIT SON SHOW !



Le jury, lors de la remise des prix du 26 novembre 2017 à l'ECLA.

La 22^{ème} édition du prix littéraire Jules Laforgue de la Ville d'Aureilhan était organisée en partenariat avec la Scène de Musiques Actuelles de la Gespe.

Le Jury a pu apprécier la qualité et la diversité des œuvres qui lui étaient proposées. Nouveauté du concours : le **Slam**, expression littéraire issue du milieu Hip-Hop, a fait une entrée remarquable. La poésie fut au rendez-vous.

Au total, 186 textes ont été recueillis, dont 41 nouvelles. Ce concours attire un public venant de la France entière. 23 prix ont été décernés par le Jury.

En savoir plus :

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : ville-aureilhan.fr, rubrique « **comptes-rendus** »



« Aureilhan - Citoyen 2014 »

En ce début d'année et avant d'aborder le sujet de notre tribune nous souhaitons à chacun d'entre vous une bonne année 2018 qu'elle vous soit douce et heureuse.

« EXPERIENCE QUI POSE QUESTION bientôt des eaux usées pour irriguer nos champs ? »

Tel est le titre de l'article très intéressant paru dans la presse début décembre concernant la station d'épuration d'Aureilhan gérée par Veolia qui accueillera de 2018 à 2021 une expérimentation : consistant à l'irrigation des champs à proximité par des eaux usées.

Ce sujet dont nous n'avons pas eu de communication précise en tant qu'élus nous interroge.

En résumé, selon les ingénieurs de Veolia la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) dans l'irrigation agricole paraît une solution d'avenir en raison des déficits hydriques, ils souhaitent faire la démonstration sur le territoire français que cette réutilisation permettra de combler le déficit en eau de façon sécuritaire pour la santé et l'environnement.

Pourquoi le choix des Hautes Pyrénées et d'Aureilhan qui ne sont pas soumises à une forte tension hydrique ? la réponse de Veolia ramène le sujet à l'échelle de l'Occitanie.

Pourquoi cela n'existe-t-il pas déjà en France ? pour Véolia « la réglementation française est très contraignante et pourrait être plus adaptée aux pratiques selon le monde agricole » c'est pourquoi il a été fait appel à France Expérimentation (programme du ministère de l'Economie) pour demander à déroger aux normes en vigueur sur la distance de sécurité des habitations, chemins et point de captage et sur les normes de vent à respecter pour l'aspersion.

Cependant l'agence nationale de sécurité sanitaire et de l'alimentation de l'environnement et du travail a rendu des conclusions négatives et alarmantes sur cette expérience :

« la demande du porteur du projet de déroger à des exigences réglementaires sans que soit apportée la preuve scientifique de l'absence de risque environnemental et de risque sanitaire pour la population et les travailleurs et sans que soient présentés les bénéfices potentiels de l'innovation qui pourraient justifier cette prise de risque interroge donc sur le véritable objectif du projet qui reviendrait seulement à irriguer des cultures par aspersion à partir d'eaux usées traitées en s'affranchissant de certaines dispositions réglementaires existantes »

Cet avis consultatif n'a pas été pris en compte par les institutions.

D'après le PDG de Veolia « l'eau est trop précieuse pour n'être utilisée qu'une seule fois » ou plutôt, est-il mentionné dans l'article, pour n'être vendue qu'une seule fois, car si ces expérimentations débouchent sur une modification de la loi un marché juteux s'offre à Veolia qui, selon un article du Monde « souhaite prendre position comme fournisseur de technologies et de services, sur le marché mondial de la réutilisation des eaux résiduaires urbaines qui pourraient atteindre plus de 20 milliards d'euros à l'horizon 2025 ».

Que faut-il penser de tout cela et à qui faut-il faire confiance ?

Monsieur L'adjoint au Maire, Président du syndicat intercommunal d'assainissement Adour Alaric ne manquera pas, nous l'espérons, d'apporter des informations sur la mise en oeuvre de cette expérimentation, qui pour l'instant ne nous ont pas été communiquées.

**Jean-Marc LACABANNE –
Françoise MAZOUÉ –
André BOYRIE –
Myriam LAGARDE**

**Conseillers municipaux
d'opposition –
Groupe Aureilhan Citoyens**

« Vivre autrement Aureilhan »

2018, une Bonne Année ?

Il est, paraît-il, trop tôt pour apprécier et évaluer la politique gouvernementale dirigée par l'ex banquier d'affaire, Emmanuel Macron. Nous ne suivrons pas cette injonction de commentateurs serviles et bien dans les papiers du gouvernement actuel.

La réalité vécue par la population, les salariés et les collectivités locales comme notre commune d'Aureilhan tranche clairement pour indiquer que la politique du gouvernement Macron/Philippe va à l'encontre de leurs intérêts,

► Alors que les bénéfices du CAC 40

ont fait un bond de 28% au 1^{er} semestre 2017 et dépassent les 51 milliards d'euros, il ne serait pas possible de donner un coup de pouce au SMIC à partir de janvier 2018 !!! tout en sachant qu'il y a 50 ans, le SMIG était revalorisé de 35% ! c'était en 1968 et les entreprises n'ont pas fait faillite...

► L'augmentation de 1,7% de la CSG qui n'a rien de sociale, se concrétisera par une nouvelle baisse du pouvoir d'achat tant des actifs que des retraités.

► La poursuite, par la millionnaire Pénicaud, de la soit disant réforme du code du travail au travers d'ordonnances mettra encore plus les salariés dans

l'insécurité sociale et la précarité.

► La réduction encore une fois, pour 13 milliards d'euros, de la dotation aux communes ne peut entraîner à terme qu'un blocage au détriment des populations alors que celles-ci ne sont en rien responsables de l'endettement et autres déficits faits par les gouvernements successifs de Sarkozy et Hollande.

**Jacques LAPALISSE &
Audrey MAUHOURET**

**Conseillers municipaux d'Aureilhan
100% à Gauche**

Proximité, écoute, respect des engagements : les piliers de l'action de l'équipe municipale

Soucieuse de conforter le cadre de vie et de développer les solidarités, la municipalité met un point d'honneur à accompagner les acteurs associatifs de notre territoire. Ces passionnés se mobilisent en effet au quotidien, très souvent bénévolement, afin de promouvoir des valeurs de respect, de solidarité, de dépassement de soi. En retour, la collectivité se doit de les soutenir afin de pouvoir répondre au mieux à leurs attentes et besoins.

Parmi ses projets, la Municipalité s'était ainsi engagée à « créer un boudrome semi - couvert au Parc des Sports de l'Adour ». L'engagement sera tenu puisque les travaux débiteront normalement avant l'été ! De quoi

permettre aux joueurs, membres de l'ASCA Pétanque et de l'ASCA Boules Lyonnaises, de pratiquer leurs activités dans de meilleures conditions. L'aménagement du Parc des Sports de l'Adour devrait également se poursuivre en 2018 par la viabilisation du terrain acquis récemment en face de l'espace « Liberté », en bordure de la rue de l'Industrie. L'objectif est d'y aménager un parking pour le public venant assister aux rencontres sportives du week-end, afin de limiter le stationnement gênant auprès des riverains.

L'année 2018 sera également marquée par l'étude du projet d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir la Maison des Jeunes et de la Culture,

actuellement installée à la « Maison Pomès », rue Jules Guesde. Cette association majeure de la Ville mérite d'évoluer dans des locaux adaptés aux nouveaux usages et propres à satisfaire les attentes d'un public toujours plus nombreux.

Que ce soit dans le sport ou la culture, 2018 sera sans nul doute une année riche en événements et en nouveautés à Aureilhan !

Toute notre équipe vous souhaite une belle et agréable année 2018.

Claude PAHU
Groupe socialiste et apparentés

Groupe Communiste

La Culture, facteur d'émancipation, c'est relier les femmes et les hommes entre eux. C'est ce qui fait de nous des êtres humains. C'est également lutter contre les inégalités. Son développement est une nécessité d'autant plus grande dans une société où le chômage, la précarité, le mal-vivre et l'exclusion sont le lot de beaucoup. Combattre le mot « élitiste » et permettre à tous d'accéder aux arts, telle est notre mission. Sur notre Commune, notre équipe mènent des actions dans ce sens : Journées du Patrimoine, Salon d'Expression Plastique, Prix Littéraire Jules Laforgue, Festival Manga, spectacles, concerts et théâtre, en

partenariat avec la MJC et l'appui de nombreux bénévoles.

Le champ d'intervention est très vaste et les initiatives très diverses. Cela va des actions entreprises au niveau de la lecture publique : deux boîtes à livres, fabriquées par les élèves du lycée professionnel Sixte Vignon, seront installées et mises à la disposition du public. Des initiatives, à la Bibliothèque Jules Laforgue, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, des conférences, des ateliers d'écriture et des concerts.

Une politique culturelle va de pair avec des équipements de qualité. L'année

2018 verra la modernisation de l'ECLA avec : une scène rénovée, une régie moderne et fonctionnelle, des accès pour les personnes à mobilité réduite et la mise en service du site internet ecla-aureilhan.fr, pour ce lieu ouvert à tous.

Une nouvelle année commence, et nous sommes déterminés à poursuivre toutes les actions qui contribueront à faire évoluer l'offre culturelle de notre belle Cité. Bonne année à tous

Simone GASQUET
Pour le Groupe communiste

Groupe Ecologiste

Chaque personne peut, à son niveau, oeuvrer pour le vivre ensemble, lien essentiel pour continuer à exister sur notre planète et la préserver. S'il est vrai que la Terre n'a pas besoin de nous pour exister, nous avons, en revanche, besoin d'elle pour vivre. Pour 2017, il est dommage que l'idée du Pedibus, Trotti'bus, n'ait pas abouti, avec la mise en sécurité de l'école Lamartine et la rue Marcel Cerdan ; cela aurait contribué à plus de sécurité pour les

enfants, et concrétisé une démarche environnementale. En 2018, les élus poursuivront leurs travaux afin de créer un plan de déplacement doux pour les piétons et les cyclistes, et un plan de circulation afin d'améliorer la mobilité, optimiser le cadre de vie de tous en diminuant la pollution. Par ailleurs, dans le cadre de la transition énergétique, un deuxième plan d'action sera mis en place afin d'améliorer l'éclairage public dans les

quartiers, avec des possibilités, selon les techniques, d'être plus économes en énergie et de diminuer la pollution lumineuse. Je vous présente tous mes voeux de réussite, de santé, de bonheur, de solidarité ; que la nouvelle année 2018 vous soit douce !

Yves CARRIÉ
Europe Ecologie Les Verts

Agenda 2017

JANVIER

21 janvier



« Hortense a dit je m'en fous »
Théâtre - Cie C'est Chelle

A l'ECLA à 20h30



FÉVRIER

3 février



« Match National d'Improvisation »
Théâtre - Cie des Improsteurs

A l'ECLA à 20h30



13 février

Réunion publique :
prévention des cambriolages
18h30, à la Mairie



17 février

Marche de Carnaval

Animations festives, vente de crêpes, au bénéfice des coopératives des Ecoles Maternelle et Élémentaire des Cèdres

Départ 15h : place de l'Eglise
Arrivée : Centre Jean Jaurès

28 février



« Loulou, l'incroyable secret »
Ciné-goûter

A partir de 6 ans - suivi d'un goûter - A l'ECLA à 15h30

MARS

2 mars



Christian LABORDE
Tchatcherie espata-rouflante

A l'ECLA à 20h30



3 mars

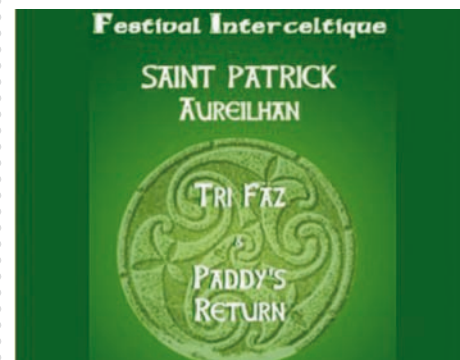


« Prozaq City »
Théâtre - Cie théâtre des 7 chandelles
A l'ECLA à 20h30

17 mars

Fête de la Saint Patrick
Avec les groupes « TriFaz » et « Paddy's return »

En partenariat avec l'association Gaelica - Tarif unique : 5€ (gratuit pour les < 13 ans) – Buvette



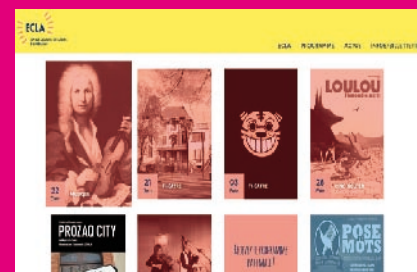
Au Centre Jean Jaurès à 20h30

31 mars



« Match National d'Improvisation »
Théâtre - Cie des Improsteurs

A l'ECLA à 20h30



Retrouvez toute l'actualité culturelle de la Ville sur :

ecla-aureilhan.fr

Et sur ville-aureilhan.fr

